



Pension alimentaire de ma compagne, question.

Par Visiteur

Bonjour,

J'ai une compagne depuis bientôt 10 ans, et son ex-mari a toujours refusé de payer sa pension alimentaire ; après de nombreuses démarches auprès d'avocats, elle est parvenue à ce qu'il lui verse environ 125€/mois et ce depuis des années pour les 3 enfants qu'elle a à charge ; ce monsieur a toujours eu l'art de se marginaliser et de faire en sorte qu'elle ne puisse pas entreprendre de poursuites afin d'augmenter le montant de la pension ; j'ai entendu récemment sur les antennes de la RTBF qu'un décret avait été voté et un fond constitué qui permettait dans certains cas d'être indemnisé et que de son côté les membres de ce fond se retournaient vers le débiteur. Je me suis renseigné auprès de collègues ainsi que sur internet mais j'ai du mal à trouver les informations que je recherche.

Pourriez-vous m'aider ou m'indiquer vers quelle structure ma compagne peut s'adresser ?

Je vous remercie beaucoup,
Bien à vous

Par Visiteur

Bonjour Monsieur,

Permettez moi une question subsidiaire.
Est-ce que votre compagne est de nationalité française ?

Cordialement